

ÉDITO

Health data hub : cacophonie numérique et cécité stratégique



Olivier DE MAISON ROUGE

est avocat associé au sein du cabinet Lex Squared. Il est notamment spécialisé dans les domaines du numérique, du droit des affaires, de la protection des données, de l'intelligence stratégique et de la sécurité économique. Au cours de sa carrière il a été amené à défendre des entreprises confrontées aux tentatives d'espionnage économique et d'ingérences économiques (notamment cas de pillage technologique). Il a développé une véritable doctrine en matière de contre-mesures juridiques et de protection du patrimoine informationnel. Il est ainsi un des spécialistes de la sécurité des actifs incorporels et de leur valorisation. Il est aujourd'hui membre du SYNPIE et de l'Observatoire de l'Intelligence Économique Français. Son dernier ouvrage paru, s'intitule « Survivre à la guerre économique; Manuel de résilience », VA Editions.

L'offensive à l'œuvre par les GAFAM montre que la santé numérique est le chantier actuel sur lequel ces entreprises investissent massivement et prennent d'ores et déjà un avantage certain. Le cas du Health Data Hub (HDH) est révélateur d'une cécité en la matière.

Le Health Data Hub est une plate-forme numérique française (placée sous l'autorité du Ministère de la santé) de centralisation aux fins de recherches des données de santé. Ce système, institué depuis le 2 décembre 2019, devait permettre de croiser les bases de données de santé disponibles.

Toutefois, depuis sa création par la loi relative à l'organisation et la transformation du système de santé du 24 juillet 2019, de nombreuses voix s'élèvent pour en dénoncer les risques dès lors qu'elles sont stockées sur le cloud Azure de Microsoft. Ce choix ne fait pas l'unanimité d'autant plus que Microsoft a été désigné via une dispense de marché public[1].

REGARD D'EXPERT

Quel Mali demain ?



Didier CASTRES

Le général d'armée (2S) Didier Castres est ancien élève de l'école spéciale militaire de Saint Cyr (1980-1982). Après un début de parcours classique lui faisant alterner postes en état-major et commandement opérationnel, il devient adjoint au chef d'état-major particulier du Président de la République de 2005 à 2009. Puis il commande le Centre de Planification et de Conduite des Opérations de l'état-major des armées jusqu'en 2011, date à laquelle il est nommé sous-chef d'état-major « Opérations » pendant 5 ans. Dans ces fonctions, le général Castres a participé à la conduite de toutes les opérations conduites par la France : Afghanistan, Côte d'Ivoire, Libye, Mali, Centrafrique, Irak et Syrie. Il a notamment planifié et commandé les opérations Serval et Barkhane. En 2016, il est nommé Inspecteur général des Armées jusqu'en juillet 2018. Deux ans plus tard, il crée un cabinet de conseil (DC TARHA CONSEIL). Le 1er septembre 2020, il rejoint le groupe ESL and Network comme associé senior.

Contrairement à ce que beaucoup pensent, le Mali n'a pas connu cet été un accès passager de fièvre dont auraient profité les militaires le 18 août en faisant irruption dans le champ politique. En réalité, l'État malien est depuis plus d'une quinzaine d'années entré dans une forme de décomposition rampante que personne n'a voulu regarder en face. Tout le monde en détournait le regard - comme lorsque l'on veut éviter celui de l'indigent qui vous tend sa sébile - jusqu'au moment où la population malienne a pacifiquement fait trembler le régime sur ses bases puis l'a fait s'effondrer.

REGARD D'EXPERT

Prévisions budgétaires saoudiennes



Bertrand BESANCENOT

est senior advisor chez ESL Network. Il a passé la majorité de sa carrière au Moyen Orient en tant que diplomate français. Il est notamment nommé Ambassadeur de France au Qatar en 1998, puis Ambassadeur de France en Arabie saoudite en 2007. En février 2017 il devient conseiller diplomatique de l'Etat puis, après l'élection d'Emmanuel MACRON en tant que Président de la République, Émissaire du gouvernement du fait de ses connaissances du Moyen Orient.

1/ En raison de la crise sanitaire et de la chute des cours du brut, l'année 2020 sera une année morose pour l'Arabie Saoudite.

Selon les chiffres du ministère des Finances le PNB déclinera cette année de 3,8% en termes réels, le deuxième trimestre ayant connu une chute de 7% (5,3% pour le secteur pétrolier et 8,2% pour le sec-

Pour sa part, la CNIL a alerté les pouvoirs publics au regard de la protection - toute relative - des données personnelles à l'occasion d'un recours récemment introduit devant le Conseil d'Etat, comme conséquence de la décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne d'annuler le « Privacy Shield » (arrêt dit « Schrems II » du 16 juillet 2020[2]), traité transatlantique de transfert des données personnelles.

Dans un mémoire du 8 octobre 2020, la présidente de la CNIL avait précisé à la haute juridiction administrative que les Etats-Unis, du fait de leur loi de sécurité nationale et de renseignement électronique (loi US FISA), n'offrait plus les garanties de protection adéquate, et qu'en vertu du Cloud Act US de mars 2018[3], il en était de même pour les hébergeurs soumis à la législation « étasunienne ». Cet avis sévère de la CNIL était de nature à mettre en garde la juridiction.

Dans sa décision du 14 octobre 2020, le Conseil d'Etat a demandé au Health Data Hub « de continuer, sous le contrôle de la CNIL, à travailler avec Microsoft pour renforcer la protection des droits des personnes concernées sur leurs données personnelles ». Ce faisant, le mandat du Microsoft est maintenu. Une telle décision conduit à demander à Microsoft de s'engager de manière contractuelle à offrir une solution d'hébergement qui ne soit pas soumise au Cloud Act américaine et aux autres réglementations intrusives, alors même que la CNIL avait condamnée un tel engagement inopérant à l'égard de tels textes extraterritoriaux.

En conséquence de quoi, Microsoft se voit confirmer dans son mandat d'hébergement et de traitement des données de santé des Français, mais se voit placée sous la tutelle de la CNIL et contrainte de conserver les données sur le territoire européen.

En réalité, cette affaire interroge au-delà même de la question technique. Cela traduit tout à la fois une cécité des autorités françaises, mais encore une discordance manifeste entre un discours affirmé de souveraineté numérique et des choix radicalement opposés.

De la même manière, Renault, entreprise détenue pour partie par l'Etat, doit-elle confier le traitement de ses données industrielles à Google comme elle s'apprête à le faire ? BPI, le bras armé financier

Car c'est une réalité, l'État malien n'existait plus après Ségou[1] : chaque jour en moyenne, deux Maliens meurent de mort violente dans ce pays ; l'accès à l'eau, à l'électricité, à l'éducation et aux soins est hors de portée d'une part grandissante de la population. En parallèle, le chômage croît chaque jour un peu plus et laisse une jeunesse, toujours plus nombreuse, désœuvrée et désabusée. Elle devient une proie facile pour les extrémistes en tout genre, à commencer par les islamistes. Un jeune adulte à Bamako se bat chaque jour pour se procurer 500 FCA, le minimum pour survivre ; c'est-à-dire 80 centimes de nos Euros pour se nourrir une journée ! Pendant ce temps-là, un réseau mafieux qui s'était insinué et superposé à l'État avait mis les ressources du pays en coupe réglée ; celles qu'il produisait et les aides qu'il recevait. Il y a toujours des moments où la différence entre le train de vie de la nomenklatura et la précarité de la population dont l'obsession unique est sa survie devient insupportable. Ce n'est pas tant la pauvreté qui crée la misère, c'est le plus souvent l'inégalité des conditions.

Mais cette fois au Mali, ce n'est pas un coup d'État comme l'Afrique en a connu une soixantaine depuis les Indépendances. Ce ne sont pas les « bérets verts » qui prennent la place des « bérets rouges » ou encore un clan qui en chasse un autre pour profiter à son tour des prébendes que l'on peut tirer du pouvoir. C'est le peuple malien tout entier qui a crié son désespoir et qui veut écrire une autre histoire du Mali. Et le chantier est colossal : constitutionnel, sécuritaire, économique, moral, social, etc. Derrière ces enjeux, il y a également la stabilité de toute la zone sahélienne, voire de toute l'Afrique de l'ouest qui ne peut s'accommoder d'un État fantoche qui abriterait tous les trafics, toutes les idéologies et concentrerait toutes les frustrations.

teur non-pétrolier). Les activités les plus touchées ont été le commerce de détail et les hôtels restaurants (-18,3%).

De ce fait, le taux de chômage des Saoudiens s'est élevé à 13,4% - dont 8,1% pour les hommes et 31,4% pour les femmes - alors que le nombre d'employés expatriés a peu bougé (10,46 millions).

Le troisième trimestre de l'année devrait être meilleur avec la levée de certaines contraintes sanitaires et la réouverture de certains pans de l'économie. Toutefois le triplement du taux de la TVA (désormais à 15%) devrait avoir un impact négatif sur la consommation.

Le renforcement des activités économiques est, quant à lui, surtout lié aux investissements du Public Investment Fund dans les études relatives aux grands projets de la « Vision 2030 » : Quiddiya, Diriyah, Red Sea, Amaala, Neom.

Le déficit budgétaire de l'année est enfin évalué par le ministère des Finances à 79,5 Mds \$ (il était de 38,2 Mds \$ à la fin du 1er semestre).

de la France, qui a activement garanti les prêts consentis au titre de la relance économique pendant la période de crise sanitaire, devait-elle enregistrer les dossiers de demande de crédit des entreprises françaises dans une solution extra-européenne, en l'occurrence AWS d'Amazon ? Le renseignement intérieur doit-il se soumettre à la solution américaine Palantir pour l'exploitation des données d'interception ?

Comme le dit lui-même l'avocat des opposants à Microsoft Maître Jean-Baptiste Souffron (Marianne, 12/10/2020) : « Nous avons un problème de formation, de compétence et d'intégrité des responsables publics qui traitent ce sujet. L'attribution du Health Data Hub à Microsoft relève de la corruption culturelle : le fait de prendre pour acquis certaines choses - ici, l'idée que Microsoft serait forcément plus compétent -, parce qu'elles apparaissent comme des solutions de facilité. »

Etrangement, le nouveau gouvernement a d'ailleurs cru devoir faire l'impasse sur l'idée d'un ministère du numérique, après avoir tant vanté la start-up nation et encensé la French Tech.

Afin de faire cesser cette soumission digitale, il est nécessaire, pour combler le vide stratégique numérique de désigner les filières d'avenir et de créer un cadre technique harmonisé, avec le concours des états dans leur pouvoir de gouvernance régalienne de la donnée. Les Chinois l'ont fait avec leur plan Made in China 2025 ciblant 10 secteurs d'innovation jugés stratégiques.

C'est la volonté affichée de Thierry Breton, commissaire européen au marché intérieur, en charge notamment de la souveraineté technologique. Souhaitons qu'elle se traduise désormais en actes ●

[1] « Données de santé : la plate-forme de la discorde », Le Monde, 2 décembre 2019

[2] dont le requérant Max Schrems avait déjà été à l'origine de l'invalidation du « Safe Harbor » qui lui avait, suivant arrêt du 6 octobre 2015

[3] Le Cloud Act permet aux autorités américaines d'enjoindre toute entreprise américaine de communiquer les données en sa possession, peu importe leur lieu de localisation.

C'est pour cela que la communauté internationale sans céder en rien en exigence et en vigilance doit prendre le risque de laisser une chance et du temps à cette ambition populaire. Car s'acharner sur le torrent malien pour le faire rentrer précipitamment dans le lit d'une pseudo démocratie qui n'a produit jusqu'ici que la misère n'a pas de sens. Au contraire, une telle attitude prête le flanc à un procès en incohérence et en inconstance, surtout quand la démocratie est mystifiée à quelques encablures de là.

Et dans les 18 mois qui viennent, cette ambition doit se traduire par 5 objectifs dont l'énoncé est aussi simple que leur mise en œuvre s'annonce ardue : 1) Établir les fondements constitutionnels d'un système politique qui conviennent aux Maliens ; 2) prendre l'ascendant dans le combat contre le terrorisme et s'affranchir progressivement de ses soutiens extérieurs si souvent et complaisamment critiqués ; 3) remettre les accords d'Alger sur un chemin critique ; 4) créer les conditions législatives, économiques et psychologiques à la création de richesses et d'emplois au Mali ; 5) préparer des élections irréprochables.

Le Mali est classé 182ème sur 188 en matière d'indice de développement humain et le revenu journalier par habitant y est de 2 €. Y parviendra-t-il ? Pas sans l'appui de la communauté internationale et du secteur privé.

« Rien ne s'achève dans le mensonge. » (proverbe malien) ●

[1] Ville malienne située à 250 Km à l'est nord-est de Bamako

2/ En 2021, malgré la poursuite prévisible des vents contraires pendant une partie de l'année, les revenus de l'Etat devraient atteindre 226 Mds \$, alors que les dépenses devraient s'élever à 264 Mds \$, soit un déficit budgétaire envisagé de 38 Mds \$.

Le déficit cumulatif au cours de la période 2014-2024 est évalué à 505 Mds \$. Il sera couvert par les réserves financières de l'Etat - qui sont passées de 717 Mds \$ fin 2013, à 449 Mds \$ à la fin du mois d'août 2020 - et par un recours au marché financier international.

L'endettement du Royaume s'élève à 223 Mds \$ cette année, et devrait atteindre 274 Mds \$ à la fin de l'année 2023.

Selon les prévisions du ministre des Finances, le taux de croissance de l'économie saoudienne devrait être supérieur à 3% par an au cours de la période 2021-2023 et le taux d'endettement - de 34,4% actuellement - ne devrait pas dépasser ce niveau en 2024.

Néanmoins, l'objectif de retour à l'équilibre budgétaire, espéré avant la crise sanitaire pour 2023, ne devrait être atteint au plus tôt qu'en 2024 ●

REGARD D'EXPERT

Faut-il attendre une riposte chinoise aux sanctions américaines ?



OCTOBOT CONSULTING

propose des services d'intelligence économique sur la Chine et les entreprises chinoises. Octobot allie savoir linguistique et expérience de l'IE avec des compétences techniques en développement informatique et intelligence artificielle, afin de proposer des solutions innovantes et adaptées à ce marché complexe.

Les relations commerciales se tendent semaine après semaine entre la Chine et les Etats-Unis et de nombreux analystes parient sur le fait que, même si Biden remporte les élections, la donne ne devrait pas changer du tout au tout dans les relations bilatérales.

Depuis août 2020, le gouvernement américain a exigé que les actifs de TikTok soient restructurés et achetés par une entreprise américaine, a voulu interdire l'application WeChat sur son territoire, a mis en oeuvre les sanctions les plus strictes jamais prises contre Huawei et a émis de nouvelles restrictions sur les exportations des-

tinées au plus grand fabricant de semi-conducteurs chinois, SMIC. Dans les jours qui viennent, il pourrait en outre sanctionner Ant Financial, le géant chinois du paiement en ligne.

Face à ces attaques, Pékin prépare la riposte. Bien que les modalités exactes et les échéances ne soient pas connues, plusieurs idées ont émergé.

Le gouvernement chinois a menacé de créer une "listes des entités indignes de confiance", ciblant au premier chef les entreprises technologiques américaines telles que Cisco, en réponse directe à la désormais fameuse "entity list" américaine visant des entreprises technologiques chinoises dont Huawei. La mise en oeuvre effective de cette mesure a pour l'instant été repoussée, mais pourrait se concrétiser après les élections présidentielles de novembre.

Voulant marquer un grand coup, le gouvernement chinois a évoqué l'idée d'ouvrir une enquête contre Google pour violation de la politique antitrust chinoise. Cette annonce a pu faire sourire quand on sait que Google a cessé la quasi-totalité de ses activités en Chine depuis 2010. C'est pourtant oublier un peu vite que l'entreprise de Mountain View continue d'autoriser les entreprises chinoises à acheter de la publicité sur ses sites à l'étranger. Les revenus tirés de cette

activité ne sont pas publics, mais ils auraient augmenté de 60% en 2018 pour atteindre 3 milliards de dollars, ce qui représenterait tout de même 2% des revenus totaux de la société.

Cette attaque contre Google est à la fois symbolique et mesurée. S'en prendre à Apple, qui réalise une part importante de ses profits et de sa production en Chine, aurait été beaucoup plus engageant. Cependant, les mesures chinoises pourraient se durcir. Une nouvelle loi sur le contrôle des exportations est en cours de préparation depuis le début de la semaine et pourrait se traduire par l'interdiction pour des entreprises chinoises d'exporter du matériel technologique jugé sensible à certaines entreprises étrangères.

Dans ce contexte, le découplage des technologies américaines et chinoises se concrétise avec le développement de produits et de normes qui ne seraient plus interopérables. Huawei, privé du droit d'utiliser le système Android développé par Google, s'apprete à lancer son propre système d'exploitation pour smartphone baptisé Harmony OS, qui sera disponible sur ses téléphones en 2021. Le succès ou l'échec de Huawei à se maintenir parmi les premiers constructeurs mondiaux de smartphones est à suivre de près car il illustrera, ou non, la capacité de la Chine à développer et imposer ses propres technologies en dépit des sanctions américaines.

BRÈVE DIGITALE

#HunterBiden, ou comment Twitter s'est ingéré dans la campagne américaine



Damien Liccia

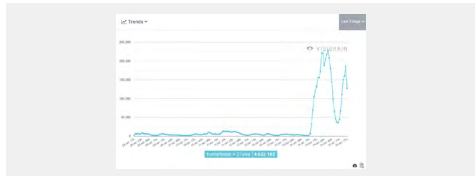
Vice-président de l'Observatoire stratégique de l'information



Jean-Baptiste Delhomme

Partner d'Antidox

"Our communication around our actions on the @nypost article was not great. And blocking URL sharing via tweet OR dm with zero context as to why we're blocking: unacceptable". C'est sur Twitter, naturellement, que Jack Dorsey, co-fondateur de Twitter, a commenté l'affaire #HunterBiden. Du nom de l'un des fils de Joe Biden, grand favori de l'élection présidentielle américaine du 3 novembre, cette affaire, tout à la fois potentiellement explosive et sulfureuse, est désormais une affaire dans l'affaire.

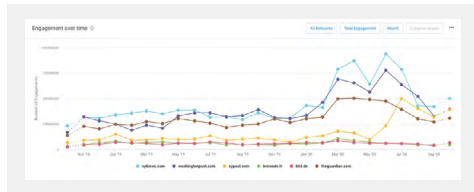


New York Post, in bed with Donald Trump

Une méta-affaire, en somme. Il y a d'un côté les leaks du New York Post, un tabloïd américain appartenant au groupe News Corp, propriété du milliardaire australien Rupert Murdoch, tenant d'une ligne conservatrice et l'un des médias les plus lus outre-Atlantique avec 1.9M abonnés sur Twitter et 4.6M abonnés sur Facebook. L'analyse des engagements sur les réseaux sociaux des publications du New York Post témoigne également de la force de frappe que revêt ce média, puisque sur les 129 628 articles émis par le NYP sur les deux dernières années, que nous avons extraits, il s'avère que ces derniers ont donné lieu à 372M d'engagements sur Facebook et Twitter. Soit un engagement moyen par article de 2.8K. Pour le dire autrement, on est loin d'un média confidentiel, même si, à titre de comparaison, sa force de frappe est significativement moindre que celle du Times ou du WaPo. Deux titres qui totalisent 1 milliard d'engagement sur les réseaux sociaux, et respectivement 7K et 5.7K engagement moyen par article.

nytimes.com	washingpost.com	nypost.com
Articles Analyzed	152,768	Articles Analyzed
Total Engagement	1,079,343,889	Total Engagement
Avg Engagements	7,064	Avg Engagements

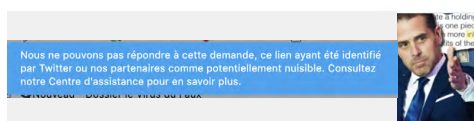
En termes de dynamique, et bien qu'il ne s'agisse que d'une représentation volumétrique se bornant à une simple analyse de l'évolution des engagements suscités, il ressort que sur les dernières semaines le NYP a connu une montée en puissance particulièrement notable. De quoi lui permettre de rattraper le Times ou le WaPo.



Action de bienfaisance de Donald Trump (2.2M), nomination du locataire de la Maison Blanche comme potentiel Prix Nobel de la Paix (1.5M), affaire Epstein (1.6M), mouvement "Black Lives Matter" (1.4M) ou encore hydroxychloroquine (1.3M), il est peu dire que le New York Post revêt donc un intérêt stratégique pour le candidat Trump, dans la perspective d'une réélection que d'aucuns jugent compromise par sa gestion de la crise sanitaire.

Twitter Killed the Conservative Star - Or At Least Tried

Une ascension, irrésistible, il n'est pour s'en convaincre qu'à regarder les courbes déclinantes des autres protagonistes, qui vient pourtant de se briser, momentanément certes, sur les nouvelles politiques des réseaux sociaux en matière de contenus "dangereux"/"nuisibles". En effet, les différentes publications du New York Post relatives à l'affaire #HunterBiden, qui à partir des éléments révélés, et sous réserve que ces derniers s'avèrent (la prudence, à l'heure où nous écrivons ces lignes est de mise), relèverait d'une forme de trafic d'influence exercé par le fils de l'ancien vice-président, du temps de l'administration Obama, ont toutes été bloquées par Twitter et Facebook. Les screenshots se sont multipliés sur Twitter ces dernières heures, de la part d'élus ou d'utilisateurs lambdas de la plateforme, pour dénoncer le phénomène, ressortant pour ces derniers tout à la fois de la censure et d'une prise de position politique du réseau social (Twitter est davantage pointé du doigt que Facebook, à l'heure où nous écrivons ces lignes).



Twitter a, dans un premier temps, expliqué que ces restrictions de relais sur sa plateforme relevaient de la volonté du réseau social de ne pas contribuer à rendre publique des documents contenant des données personnelles (mails, adresse ou encore numéro de téléphone) ou des documents piratés. Du côté de Facebook, le discours est encore plus clair, puisque Andy Stone, en charge de la communication du réseau social, a exprimé hier soir sur Twitter (cocasse) ses doutes quant à la véracité de l'article du New York Post. Des doutes assortis d'actions concrètes, puisque, dans cette même publication, il fait état de la volonté de Facebook de réduire les partages de l'article sur la plateforme, jusqu'à ce qu'un avis soit formulé par les équipes en charge du fact checking. Des équipes qui sont composées, pour l'essentiel d'acteurs médiatiques et de chercheurs, et dont les choix ne manquent jamais de faire débat, comme en témoignent en France les différentes polémiques suscitées par le service CheckNews du quotidien Libération.

Social media interference in the 2020 United States elections

En définitive, cette affaire n'a rien de surprenant pour celles et ceux qui suivent, depuis maintenant plusieurs années, avec une accélération exponentielle du phénomène depuis l'élection de novembre 2016, la manière dont les réseaux sociaux se positionnent sur les contenus qui transitent sur leurs serveurs. D'une politique de "laissez-faire"/"laissez-dire", ces derniers ont multiplié ces dernières années les tours de vis, notamment pour éviter de connaître, en 2020 et sur les échéances électorales à venir, le spectre d'un remake de la "Russian interference". Des initiatives des réseaux sociaux qui ont été, en partie, la résultante de pressions d'acteurs politiques, économiques et, bien entendu, de pans entiers de l'opinion publique. Accusés d'être responsable de tous les maux de l'année 2016, alors que depuis ces narratifs ont pourtant été battus en brèches par nombre de chercheurs ou d'institution publiques, parmi lesquelles on citera notamment l'Information Commissioner Office (ICO) britannique qui, après tant et tant d'articles, de fantasmes et de documentaires, a souligné qu'au final, derrière le bullshit de ses dirigeants, Cambridge Analytica, ne ressemblait guère aux Deus ex machina dépeint ces dernières années, ces derniers en sont venus à pratiquer eux-mêmes de l'ingérence.

Que les révélations du New York Post, soient vraies ou pas, il n'en demeure pas moins que, en l'espèce, Twitter et Facebook ont agi politiquement, ce qui constitue, non pas tant un précédent en termes de démarche, qu'en termes d'ampleur.

De quoi, en définitive, accréditer le positionnement d'outsider du président sortant face à l'"establishment" des grandes entreprises de la tech. Du pain bénit pour celui dont la campagne paraissait jusqu'ici vouée à finir dans le mur.

À propos de nous



Xavier DESMAISON CEO

x.desmaison@antidox.fr

Antidox est un cabinet de conseil en stratégie de communication et d'opinion à forte dominante digitale. Antidox positionne les dirigeants au cœur des débats d'idées et connecte les organisations à leur écosystème : des décideurs aux influenceurs, des consommateurs aux collaborateurs.



Alexandre MEDVEDOWSKY Président du Directoire

alexandrem@eslnetwork.com

Le Groupe ESL & Network s'est imposé comme l'un des leaders français et européens de l'intelligence économique, de l'accompagnement stratégique et des affaires publiques. ESL & Network conseille aujourd'hui les plus grandes entreprises françaises et les accompagne dans leurs décisions stratégiques, en France comme à l'international. Le Groupe conseille également des Etats et gouvernements.